

Projet de quartier GRENOBLE CONFLUENCE

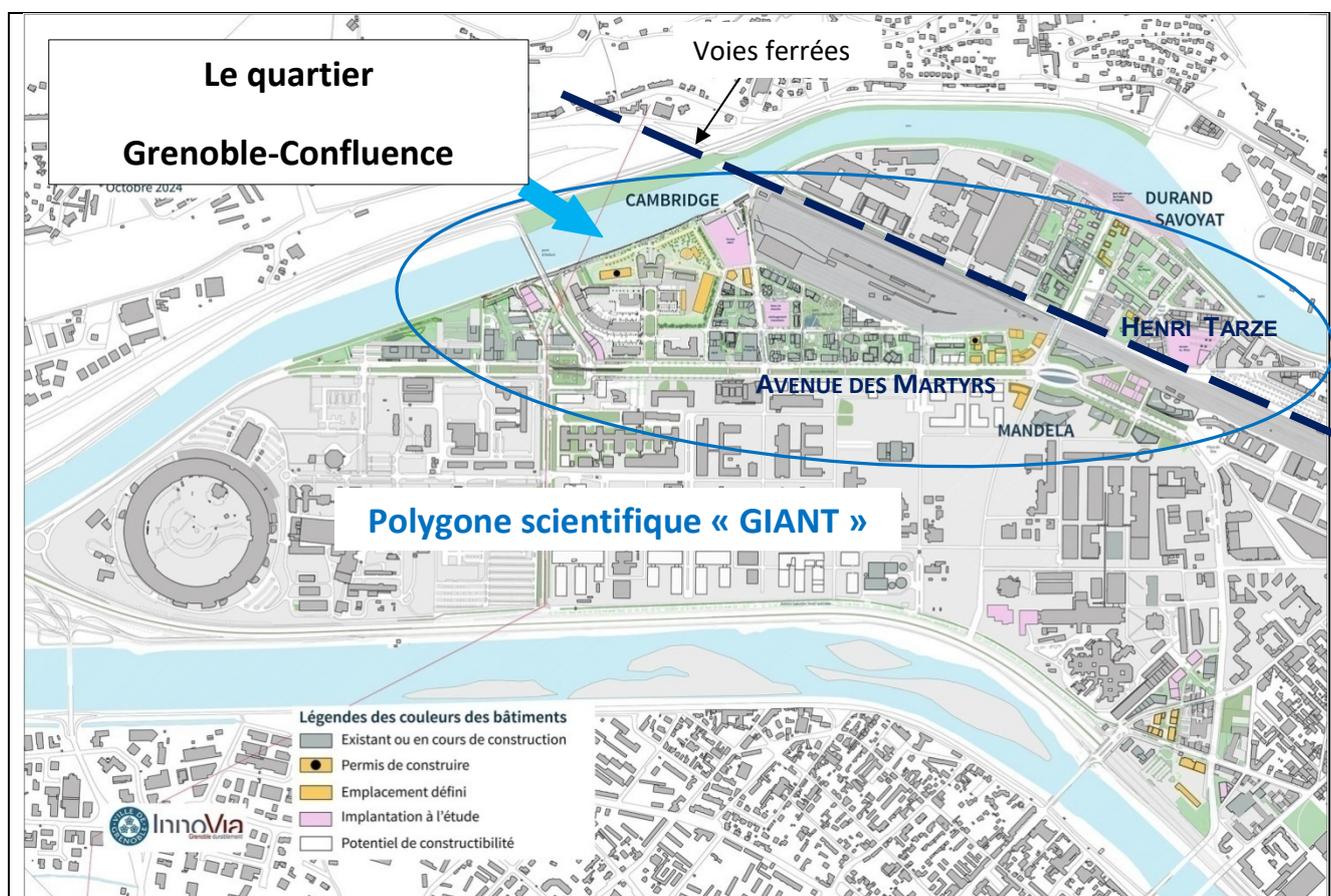
Notre vision en 20 propositions

L'objectif du projet de quartier est d'exposer les attentes des habitants sur les aménagements structurants du quartier, ainsi que leurs souhaits en termes d'équipements et de services. Leur compétence d'« experts du quotidien » doit se joindre aux réflexions des élus, urbanistes et autres techniciens de la ZAC (= zone d'aménagement concerté), de la ville et de la métropole. Car, bien sûr, c'est ensemble, en « concertation », que nous ferons notre quartier.

Dans les propositions, nous distinguons deux secteurs géographiques en raison de la séparation physique créée par le passage des voies ferrées, mais qui présentent aussi, historiquement, des logiques et des dynamiques d'aménagements spécifiques, même s'ils sont dans la même ZAC (carte ci-dessous) :

- le secteur « Henri Tarze »/ « Durand Savoyat », côté quai de l'Isère/ Esplanade,
- le secteur « Cambridge », côté avenue des Martyrs

Nous formulons également, en final, des propositions communes à l'ensemble du quartier Grenoble-Confluence sur le « Vivre ici et ensemble ». Pour élaborer les propositions, 2 ateliers ont été organisés avec les habitants, le 11 mars (secteur Cambridge) et le 25 mars (secteur Henri Tarze/ Durand Savoyat).



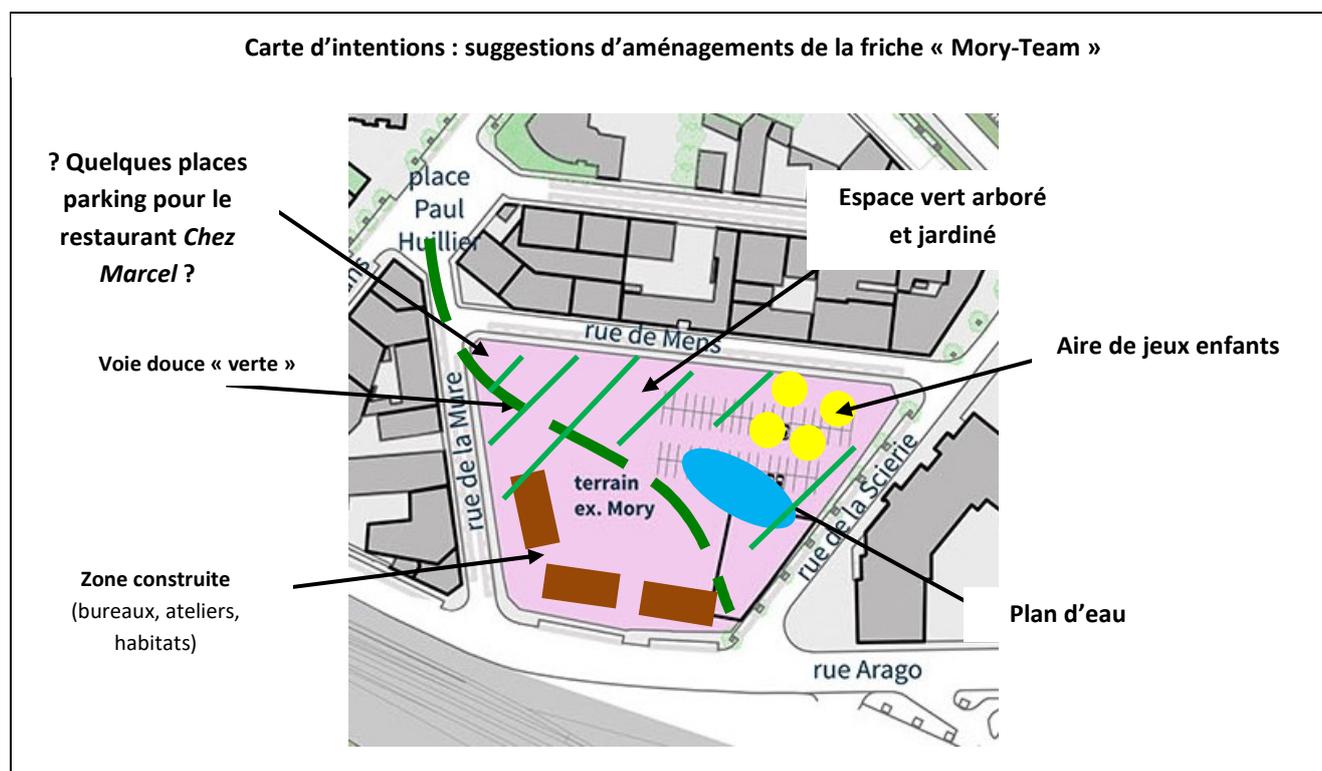
La partie manquante correspond au tronçon qui partirait (au sud) de l'intersection rue Henri Tarze/rue de la scierie (vers l'arrêt de bus du C1), traverserait l'actuelle friche « Mory-Team », puis rejoindrait la place Huillier. De là, elle se relie au passage du Clos des Fleurs (déjà aménagé, mais fermé la nuit), traverse la rue Durand Savoyat (feux et passage piétons), passe devant l'entrée actuelle de l'école Simone Lagrange (rue Manouchian), puis aboutit à la cité Jean Macé pour se raccorder enfin à la « **coulée verte rive gauche de l'Isère** » (voir notre proposition 8).

- ⇒ **Les habitants du Clos des Fleurs ont régulièrement fait part de leur opposition à l'ouverture du parc la nuit. Il conviendra de mettre en discussion avec les habitants l'éventuelle délimitation de la partie ouverte à la traversée et l'éclairage. Une traversée sans fermeture impliquerait la suppression/ ou neutralisation des grilles, avec en contrepartie la création d'une délimitation physique séparant la voie douce de la partie espace vert.**
- ⇒ **NB : Attention au risque de créer une zone de deal.**

Proposition 2 : Aménagement de la friche « MORY-TEAM » (ex- entreprise de transports routiers)

Nous souhaitons que l'aménagement à venir de cette friche - **qui ne peut rester en l'état et défigure actuellement notre quartier** - prévoit deux parties, séparées diagonalement par la voie verte : (1°) côté Isère (rue de Mens) une partie aménagée en espace vert avec jeux d'enfants, ombrages et plan d'eau (rafraîchissement estival et biodiversité LPO). Prévoir aussi la possibilité d'un jardin partagé et d'arbres fruitiers type pommiers, poiriers, noyers ou figuiers, si un collectif d'habitants le désire ; Et (2°), côté chemin de fer (rue Henri Tarze), possibilité d'un immeuble d'ateliers/ou bureaux et logements, avec conservation d'une ou plusieurs ouvertures visuelles vers la Bastille (éviter un « immeuble-barre » d'un bloc continu qui boucherait le panorama sur la Bastille entre la rue de la scierie et la rue de la Mure).

Une petite zone parking pourrait être prévue pour la clientèle du restaurant *Chez Marcel*.



Certains habitants ont aussi proposé, lors de l’atelier du 25 mars, que ce terrain soit un espace vert public intégral.

Proposition 3 : Aménagement de la place Huillier en pôle de centralité

Cette place doit devenir un petit pôle central pour le secteur, à la convergence de la voie « verte », de la rue de la Mure, de la rue de Mens et de la rue Elie Vernet sur la rue du Villard de Lans.

NOTA : Une réunion de première information avec la ville s’est tenue le 20 janvier 2025, avec exposé des premières « intentions » de la mairie, en termes de végétalisation, de sens de circulation, et de suppression de places de stationnement. Il est prévu la tenue d’un prochain « **Chantier ouvert au public** » (COP) pour travailler le projet avec les habitants. Date à fixer par la mairie.

Ce qui nous paraît important et à discuter avant toute décision :

- ⇒ **Conforter les commerces en place**, limiter la suppression des places de stationnement, prévoir du stationnement temporaire gratuit (livraison ou disque bleu) pour l’accès aux commerces et services de santé ;
- ⇒ Doper l’offre de commerces (superettes, tabac-presse,...) mais aussi de services de santé (docteur, dentiste, pôle infirmier, kiné,...) autour de la pharmacie en place : voir proposition 18 ;
- ⇒ « Débitumer » et végétaliser l’espace public pour réduire l’inconfort des canicules estivales et favoriser l’infiltration des eaux d’orage ou pluviales, sans réduire l’offre de stationnement ;
- ⇒ Réduire la vitesse des véhicules, tout en favorisant la circulation des cycles sur la chaussée, en veillant aux raccords cyclables entre la Chronovélos Tarze et la future passerelle sur l’Isère ;
- ⇒ A réfléchir, avec l’assentiment du propriétaire du restaurant « chez Marcel » à une zone de restauration-café-ombrage pouvant être étendue devant le restaurant, pour créer un espace convivial, immédiatement contigu à la voie verte qui traverserait la rue du Villard de Lans ;
- ⇒ Les habitants demandent que le stationnement des bus cesse localement et rappellent qu’il y a plusieurs places de stationnement hors quai disponibles à la gare routière ;
- ⇒ Faut-il prévoir un tourne-à-gauche au débouché de la rue Henry Duffourd ? Actuellement, c’est interdit, mais en pratique ce n’est pas respecté. Autant l’autoriser, clairement, et en sécurité. A discuter avec les habitants : mettre à double-sens cette section de la rue du Villard de Lans ? **La refonte du plan de circulation dans le quartier (projet de la mairie) est à considérer.**



Stationnement anarchique des bus sur la place Huillier et la rue du Villard de Lans, en dépit des divers dispositifs d’empêchement de la mairie et des contacts répétés avec les compagnies de transport.

Seule solution : utiliser la gare routière, jamais saturée.

Proposition 4 : Rénovation urgentissime de la voirie de la rue du Villard-de-Lans

Cette rue est très gravement abîmée et une rénovation importante et urgente s'impose. Nous demandons que cette rénovation intervienne dans les plus courts délais possibles, et si possible en même temps que l'aménagement de la place Huillier. Voies cyclables à prévoir sur la chaussée (et non sur le trottoir), en continuité avec la rénovation de la place Huillier.

Proposition 5 : Passerelle piétons-cycles sur l'Isère

Cette passerelle est fort attendue par les habitants pour relier le quartier à celui de l'Esplanade, et créer ainsi de nouvelles possibilités d'échanges vers la Bastille, le quai St-Laurent ou St-Martin le Vinoux (*La Casamaures*). Elle permettrait aux habitants d'utiliser le tram E. A cette fin, nous suggérons de regrouper **en un seul arrêt** les deux arrêts tram existants (*Casamaures village* et *Esplanade Centre*) et de le positionner à proximité du débouché de la passerelle.

- ⇒ La préférence de l'UQ est que cette passerelle soit orientée sur l'axe de la rue du Villard de Lans, pour accentuer **et conforter la centralité de la place Huillier** (commerces, café-resto, centre de santé), et permettre une connexion vélo avec la piste *chronovélos* de la rue Henri Tarze.
- ⇒ Le type de passerelle serait aussi à concerter : simple passerelle classique ? passerelle végétalisée ? Passage au-dessus de la RN 481 ou traversée RN avec un feu ? (attentes conclusions du projet Esplanade).

Proposition 6 : Circulation des Transport en Communs en direction de la gare depuis l'entrée nord de l'agglomération (pont d'Oxford).

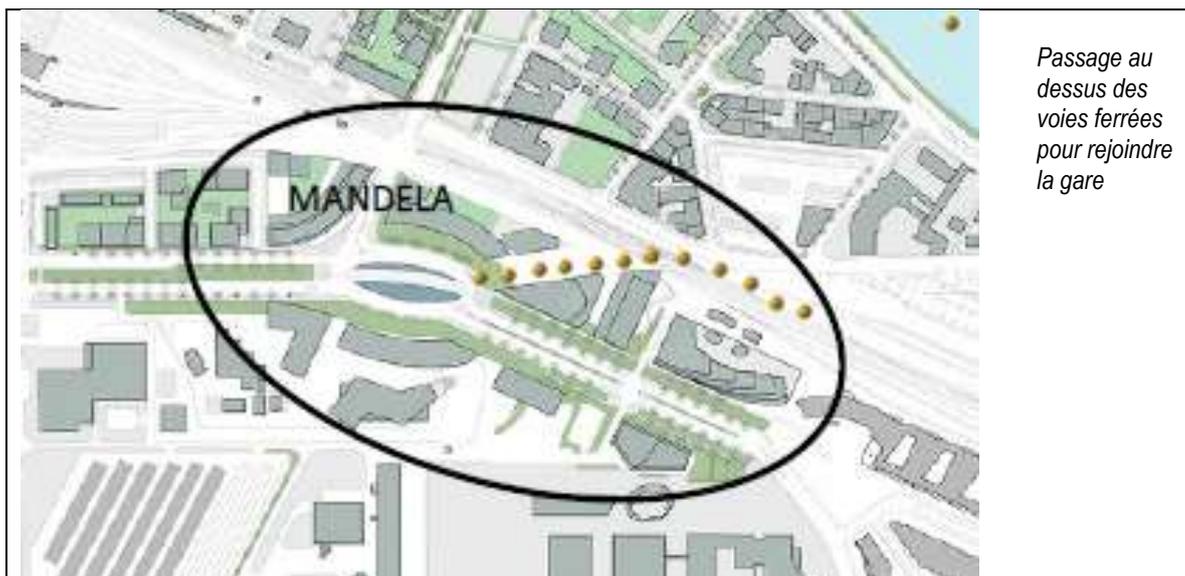
Il s'agit d'un aménagement qui simplifierait grandement l'itinéraire des bus et autocars, en entrée et sortie de Grenoble, en évitant de passer soit par la rue du Villard de Lans (en entrée de Grenoble), soit par la rue de la Scierie (en sortie de Grenoble). C'est une demande de longue date de notre Union de quartier qui permettrait de supprimer la circulation des bus à l'intérieur du quartier par des rues étroites et non adaptées, de diminuer la pollution, et de permettre aux TC un accès beaucoup plus rapide, économique et confortable à la gare routière.

Depuis l'adhésion fin 2024 du Pays voironnais au SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise), l'intérêt pour cet aménagement est encore plus évident.

- ⇒ ***Proposition 6 a : Passage supérieur en prolongement de l'avenue des Martyrs***

C'est la solution la plus souhaitable : non seulement elle réduirait considérablement les distances à parcourir pour les TC, mais elle permettrait également à la ligne B du tramway d'éviter l'épingle à cheveux de la gare et de réduire ainsi les coûts de maintenance y afférant (et les bruits de giration).

C'est dans cette perspective que la place Mandela a été surélevée et qu'un passage est réservé entre les immeubles construits autour de la place Mandela et le long de la rue Esclangon. Voir plan ci-dessous.

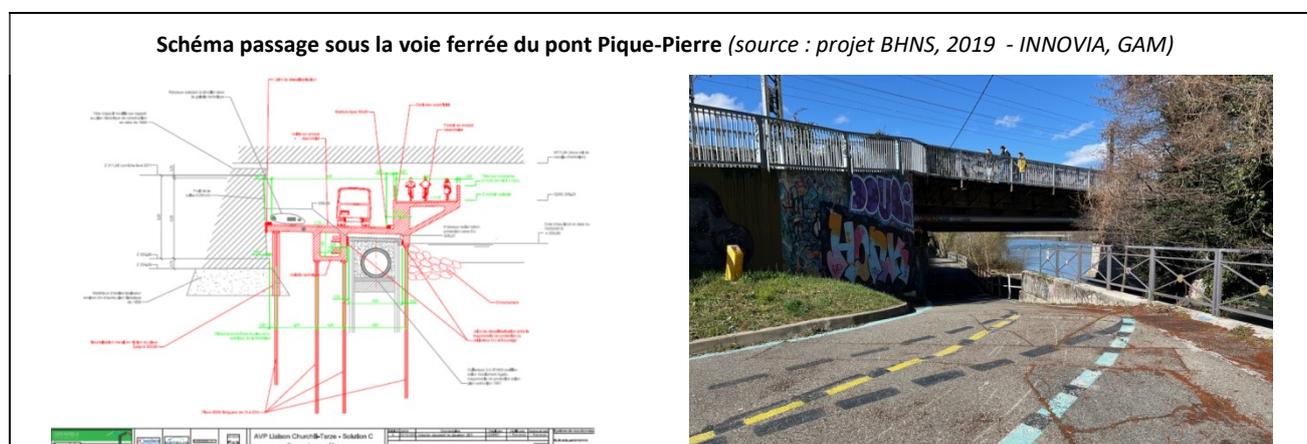


⇒ **Proposition 2 b : Passage inférieur des transports en commun et vélos sous le pont ferroviaire « Pique-Pierre »**

Compte tenu des difficultés financières et techniques probables pour mettre en œuvre la proposition précédente, et pour ne pas être obligé d’attendre peut-être plusieurs décennies la solution au-dessus des voies ferrées, nous soutenons la proposition de la ville et d’INNOVIA de prolonger la rue Henri Tarze jusqu’à l’Isère et qu’un aménagement soit prévu pour permettre le passage des bus sous le pont Pique-Pierre, avec un raccordement dans la rue Winston Churchill, plus large et plus adaptée à la circulation des TC que les rues du quartier Durand Savoyat citées en préambule.

Dans le même temps, **il est indispensable que la ligne C1 soit enfin prolongée** jusqu’à l’arrêt du CEA, afin à la fois d’apporter un nouveau service en reliant les lignes chrono C1, C8, les lignes interurbaines, et de libérer la circulation dans les rues Hareux et Bertier, elles-aussi très étroites et longeant l’école Simone Lagrange.

Ce passage serait strictement réservé aux Transports en commun, aux vélos et aux piétons. Cf. plan ci-dessous.



- ⇒ **A discuter** avec les habitants du secteur Cambridge : incidence du trafic sur la rue Winston Churchill. Cette voie est suffisamment large et ouverte pour recevoir ce trafic TC, toutefois son acceptation suppose pour les habitants que la ligne C1 puisse être prolongée jusqu'à Cambridge.

Proposition 7 Elargissement du passage piéton existant du pont ferroviaire « Pique-Pierre »

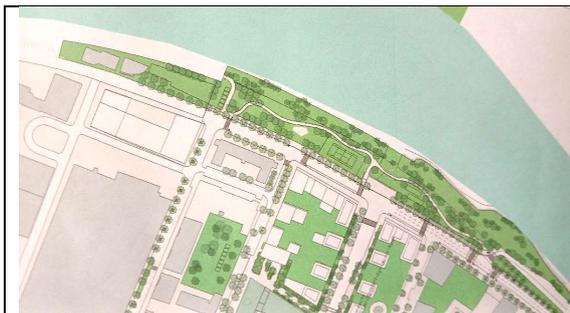
Ce passage est très commode et fréquenté pour les liaisons piétons-cycles entre la Presqu'île et Saint-Martin le Vinoux / et St-Egrève. Mais son mauvais état actuel n'est plus acceptable, en dépit des efforts récurrents de réparation de la Métropole. De plus, il est difficile de se croiser à deux personnes, *a fortiori* dans le cas de personnes à vélos, ce qui est assez fréquent. Enfin, le passage n'est pas éclairé la nuit, ce qui crée un sentiment d'insécurité.

En conséquence, l'Union de quartier demande :

- Un élargissement de cette passerelle pour permettre à quatre personnes, ou deux vélos, de se croiser sans se gêner ;
- L'installation d'un éclairage, éventuellement avec détection de présence ou modulation de puissance, pour assurer un éclairage au plus près des besoins, tout en limitant la pollution lumineuse.

Proposition 8 : Mettre en valeur une « Coulée verte » en rive gauche de l'Isère, à partir de la place Dubedout jusqu'au pont Pique-Pierre, ...et au-delà...

Présenté le 6 mars 2019 par madame Florence Mercier, paysagiste mandatée par la SEM Innovia, le projet de coulée verte intégrant le parc Paul Louis Merlin, la zone occupée par le skate Park, les secteurs à urbaniser occupés par la fourrière, l'îlot séparant la rue Durand Savoyat de la rue Josserand, le parc du Clos des Fleurs, la place Huillier et le terrain Mory est suspendu à la réalisation de plusieurs aménagements immobiliers et de voirie (sortie de la voie Corato, place Huillier). **Nous approuvons ce projet et nous le soutenons depuis son origine.**



Esquisse paysagère proposée par Florence Mercier pour une rénovation des aménagements publics en rive gauche de l'Isère, incluant le parc Louis Merlin et les aires de jeux (tennis, Skate-parc, boules)

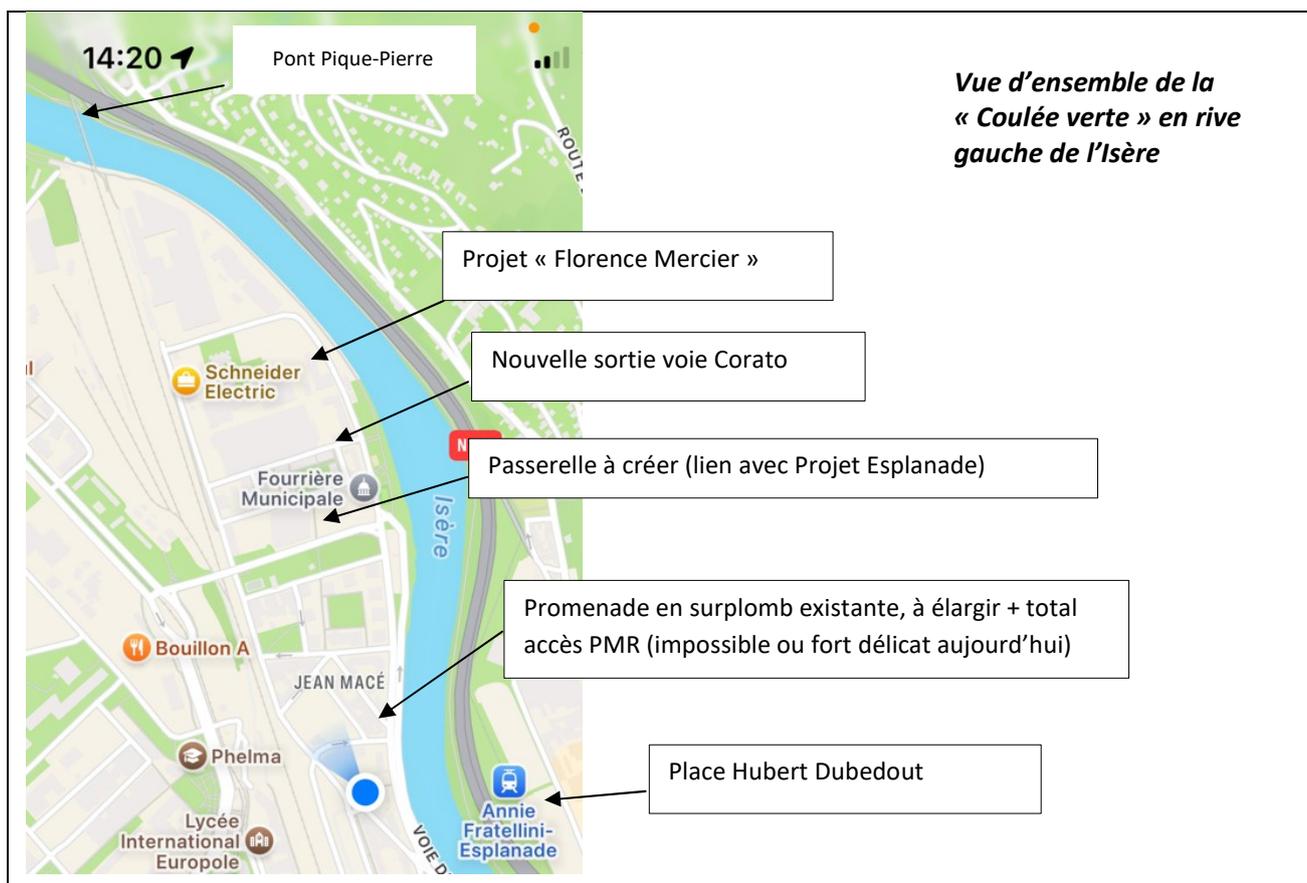
Il est également évoqué que soit créé un pump-track (circuit vélo en boucle avec bosses).

L'union de quartier propose d'élargir la focale et demande qu'à l'occasion de la création de la nouvelle sortie de la voie sur berge « Corato », une réflexion d'ensemble soit menée pour embellir cette rive gauche de l'Isère. Il existe actuellement une promenade en surplomb de l'Isère qui relie la place Dubedout au parc Louis Merlin ; puis continue plus bas sur la berge aménagée de l'Isère (rappel : dans le cadre d'un budget participatif de 120 000 €), mais actuellement ensablée par les crues successives de l'Isère et non entretenue... Au total, ce parcours représenterait un tracé piéton de 500 m environ, écarté des voitures. Il donnerait pleine vue sur l'Isère, la Bastille et le Néron.

L'Union de quartier demande :

- Un Plan général exposant la conception d'ensemble d'une coulée verte à vocation piétonne principale entre le pont Pique-Pierre et la place Dubedout,
- Un examen des connexions de la nouvelle sortie Corato avec cette vision d'ensemble et une requalification des équipements de loisirs en place (tennis, skate-park, jardin merlin, Jardins suspendus, et projet de Pump-track),
- Un fléchage piétonnier du tracé pour marquer les diverses entrées et sorties piétonnes possibles et indiquer le temps de marche. En particulier à partir de la place Dubedout.
- Un élargissement du parcours en surplomb de l'Isère le long du quai Claude Bernard,
- Un aménagement du carrefour rue Arago / Rue Jean Macé / quai de la Graille pour que les piétons puissent facilement rejoindre cet itinéraire.

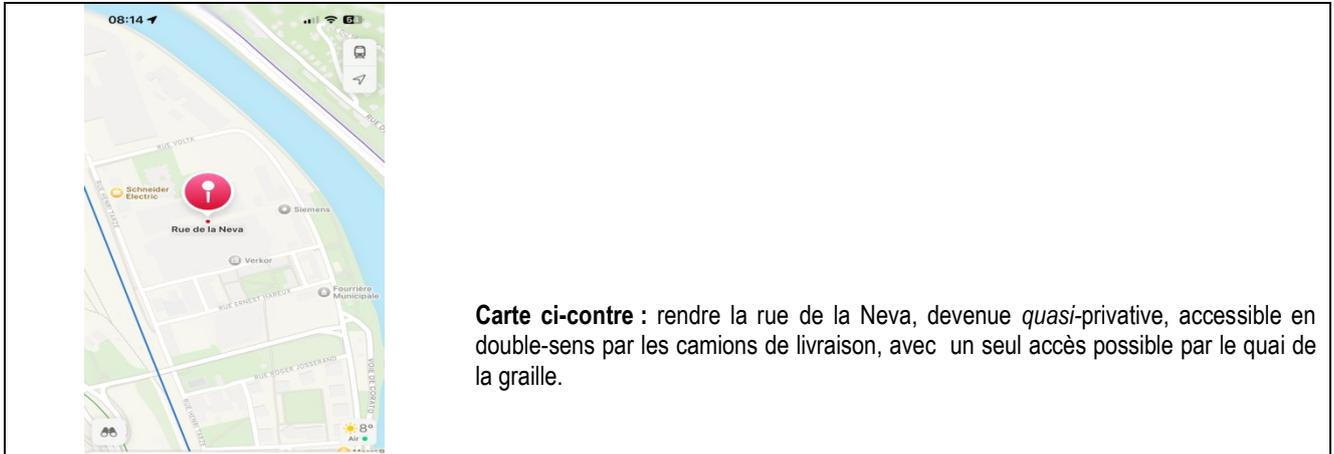
Nous comprenons qu'un tel plan ne puisse être réalisé dans sa totalité tant que des questions se posent encore sur plusieurs secteurs (Fourrière, Place Huillier), mais nous souhaitons que puisse commencer la réalisation de secteurs qui peuvent être traités indépendamment des autres : c'est le cas de la voie verte intégrant le terrain « Mory-Team » (proposition 1).



Proposition 9 : Eviter le passage des bus et camions dans la rue Hareux

Ligne C1 : Faut-il modifier le parcours du C1 pour éviter le passage de ces bus (toutes les 7 minutes) sur la rue Hareux ?

Trafic camions de VERKOR et MASTERGRID : la rue Hareux est *normalement* interdite aux poids lourds de plus de 15t, mais ce n'est pas respecté. Comment rendre leur utilisation impossible ? Outre des astuces d'aménagement viaire susceptibles d'empêcher le tourne-à-gauche, nous suggérons en contrepartie que la rue de la Néva soit utilisée par les entreprises (Mastergrid, Verkor) **dans les deux sens** de circulation. Le quai de la Graille serait alors le seul accès routier des camions assurant la logistique de ces entreprises.



Proposition 10 : Valorisation et requalification de l'ancienne école Jean Macé

Nous proposons qu'un projet global de rénovation de cet ensemble architectural, construit dans les années 1930 en lien avec la cité Jean Macé, soit conçu pour valoriser les deux bâtiments historiques autour de la cour d'école. Les anciennes salles de classe présentent des volumes remarquables, de toute beauté et de grande hauteur, généreusement et naturellement éclairés (belle solarisation).

L'UQ salue l'installation de l'Espace de Vie Sociale (EVS) en 2024 et la dynamique d'animation qui a suivi son lancement. Si d'autres associations bénéficient des locaux (ce qui est une très bonne chose en soi), **aucun projet d'ensemble n'est établi**, et sans aucune visibilité publique. Aussi, nous formulons la demande que cet ensemble prenne une identité marquée et claire, **qu'un nom lui soit donné** pour offrir un repère aux habitants de notre ville, et que la signalétique des diverses activités proposées soit affichée pour donner envie de participer et de s'inscrire. Pour sa gouvernance, nous demandons qu'un **comité des habitats** soit instauré avec la ville (et son antenne-mairie), avec l'EVS, et sans doute aussi avec l'école Simone Lagrange et les parents d'élèves.

Dans l'affectation des locaux, outre l'EVS déjà en place, nous demandons en particulier :

1. Une salle polyvalente d'activités manuelles, en rez-de-chaussée, pouvant accueillir en priorité un **atelier bois** (très forte demande), mais aussi d'autres activités manuelles, telles que vannerie ou poterie. Voir Proposition 19.
2. Une salle de gymnastique, pour cours de yoga ou de gymnastique d'entretien (format de 15 à 20 personnes environ).
3. Des permanences de la MDH (Maison Des Habitants Chorier-Berriat) et de la municipalité (écrivain public, aides aux anciens, dépannage/formation informatique & réseaux sociaux, cours de musique, etc.)

Nous demandons que ce projet de rénovation de l'ancienne école Jean Macé figure dans le projet de mandat de la prochaine municipalité (2026 – 2032), avec une dotation budgétaire conséquente.

Proposition 11 : Favoriser une réflexion sur la fourrière = maintien, rénovation ou transfert ?

C'est un équipement indispensable pour une ville, mais sa localisation n'est jamais aisée car peu gratifiante pour les riverains. Sa taille actuelle pose également question au regard du nombre élevé de véhicules et épaves enlevés, ce qui oblige un entreposage de dépannage sur la friche « Mory-Team ». Enfin, l'esthétique des lieux est aujourd'hui déplorable.

L'UQ souhaite qu'un débat se tienne sur le maintien ou le transfert de la fourrière, et - dans le cas de son maintien - de sa rénovation pour que cet équipement ne fasse plus tache dans son environnement paysager.

- ⇒ A débattre avec les habitants : → Soit maintien de la fourrière car elle évite un nouvel immeuble-écran, mais alors une rénovation qualitative est indispensable pour en faire un bel équipement, tout en recherchant une maîtrise absolue des nuisances sonores ; → Soit transfert dans un autre lieu de la ville ou de la Métropole, considérant que sa taille est trop réduite pour accueillir les véhicules. L'avenir du site est alors à réfléchir : nouvel immeuble d'habitations ou d'activités ? Espaces verts ? Equipement sportif ou/et culturel car proximité et lien avec l'école Simone Lagrange ?

B) Proposition pour le secteur « Cambridge »

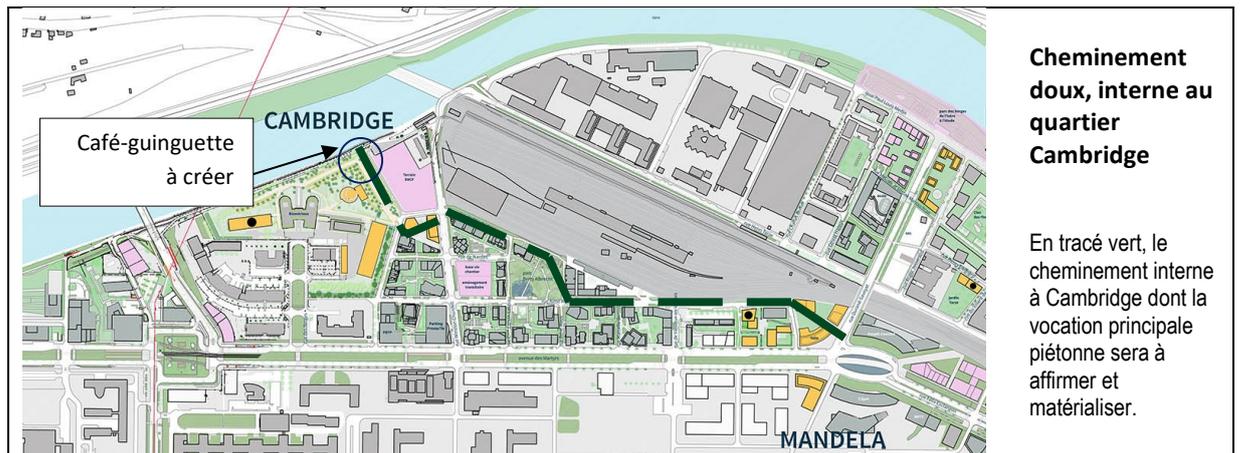
Proposition 12 : Tarification résidente dans le Parking couvert du « Pavillon de la mobilité »

Dans ce parking couvert de la rue des Martyrs, nous demandons que soit instauré un tarif résident entre 15 et 30 €/mois, **ajustable sous conditions de ressources**. En effet, ce parking est sous-utilisé depuis sa mise en service. Coût : environ 11 millions € pour les finances publiques), alors même que beaucoup trop de voitures « sur-stationnent » dans les rues alentours, considérant le coût rédhibitoire du parking couvert (65 à 75 €/mois). Cet équipement doit absolument servir *aussi* aux habitants du quartier. Ses principes initiaux de gestion et d'affectation des places (notamment les amodiations) doivent donc être renégociés avec la Métropole et l'appui insistant de la ville.

Proposition 13 : Marquer un cheminement doux piétonnier/vélos au sein de Cambridge

Sans parler de « voie verte », l'Union de quartier souhaite que soit matérialisé un **cheminement doux**, interne au quartier, et réservé en priorité aux piétons et voitures d'enfants. Il partirait de la place Mandela pour emprunter ensuite l'axe principal de la rue Aimé Requet, passerait à travers le parc Albrecht, puis le rue de l'île de Sein, pour enfin aboutir vers l'Isère.

Voir plan page suivante.



Proposition 14 : Favoriser la création d'un café-guinguette-concert en bord d'Isère

En bordure d'Isère, les habitants souhaiteraient qu'un café-guinguette soit créé pour animer ce bout de secteur en fin de semaine, en période estivale. Et profiter ainsi de la vue sur l'Isère et de sa fraîcheur. Ce café-guinguette-concert pourrait être situé, avantageusement, entre l'entreprise Biomérieux et le terrain de football de la SNCF, au débouché du cheminement doux piétonnier.

Proposition 15 : Créer deux équipements emblématiques sur le secteur Cambridge

Sur la zone actuellement désignée comme « aménagement temporaire/ ou base de vie chantier », certains habitants sont inquiets de voir aménagé un terrain de sports provisoire ou un équipement de loisirs de plein air qui serait susceptible de faire du bruit et gêner la tranquillité des logements environnants, notamment en fin de journée ou en soirée. **Un terrain multi-sports** est pourtant indispensable pour les jeunes du quartier. L'Union de quartier souhaite qu'un city stade avec un revêtement peu bruyant soit installé rapidement. Nous souhaitons qu'un traitement acoustique du lieu soit étudié aux abords de ce terrain.

En complément l'Union de quartier demande aussi qu'une réflexion soit menée pour créer un **équipement culturel**, en lien par exemple avec l'Hexagone de Meylan pour créer ou localiser des animations type « Arts et Sciences » (par exemple, accueil d'événements de la Biennale **EXPERIMENTA**). Ce lieu pourrait aussi prévoir une salle de lecture (ouverture en journée/abonnement à journaux et revues), et la possibilité de séances de cinémas, de conférences, ou encore de lieux de rencontres pour des réunions.

Proposition 16 : Négocier avec la SNCF pour un usage public du terrain de football SNCF

L'Union de quartier demande que cet espace de sport, un peu à l'écart du quartier mais très proche néanmoins, puisse être utilisé pour l'organisation d'événements à destination des habitants, organisés par de la ville, l'EVS ou l'Union de Quartier. Il serait mitoyen avec le cheminement doux proposé interne au quartier et proche d'un futur café-guinguette en bord d'Isère (proposition 14).

Proposition 17 : Des commerces et services tournés vers les habitants et les ados, en soirée et le week-end

L'offre en commerces et restauration s'est bien étoffée sur la rue des Martyrs, mais s'avère tournée en priorité vers les salariés du pôle scientifique GIANT, avec beaucoup de fermeture le WE et en soirée. Hors semaine, les habitants ressentent un effet de « ville morte », de délaissement, et d'éloignement de la ville.

Les habitants relèvent les besoins suivants, considérant que les commerces tournés vers la clientèle du polygone scientifique ne sont pas adaptés à la réalité des habitants du quartier :

- Commerce de boucherie, une boulangerie moins chère et ouverte le soir et les WE,
- Supermarché de proximité, avec prix abordables, mais aussi création d'un marché au moins 2 fois/semaine. A prévoir vers la place MANDELA ?

NOTA / Le prix des loyers proposés aux commerçants est un élément déterminant.

- Services aux personnes (médecin, infirmiers, kiné, dentiste,...), en lien avec le projet de Centre de santé porté par l'UQ St-Bruno pour le secteur 1 : voir proposition 18.
- Aménagement Ados, animateurs jeunesse : c'est extrêmement important, vu la jeunesse des ménages dans le quartier.
- Prévoir une signalétique pour indiquer l'accès à la **salle polyvalente Suzanne Noël**. Et afficher son nom à l'extérieur. Seuls les initiés connaissent le lieu...Arceaux vélos à prévoir aussi. De même, la signalétique d'accès à **la salle de sport avenue des martyrs** est à améliorer.

C) Propositions communes à l'ensemble du quartier sur le « vivre ici »

Le sentiment qui domine chez les habitants - qu'ils soient du secteur Cambridge ou du secteur Henri Tarze - est celui de l'éloignement de la ville : « *Nous sommes loin de tout* », et « *tout est mort le WE* » ! ...Même si les lignes TC (tramway B et C1) et les pistes vélos desservent le quartier avec une certaine efficacité, et le relie à la ville et à son offre culturelle et commerciale... Mais la MDH Chorier-Berriat est bien loin, par exemple. De même sont éloignées les bibliothèques, *a fortiori* avec le déménagement de la bibliothèque internationale en centre-ville (Maison de l'International).

Le quartier arrive progressivement au bout de sa mue urbanistique, entamée au début des années 2000 avec la requalification de la Presqu'île scientifique. Certes, des travaux d'aménagements encore notables, et coûteux, restent à prévoir (voir nos propositions ci-dessus), mais nous pensons que **l'effort d'investissement de la ville et de la Métropole doit désormais porter sur la création de liens entre les habitants et sur le plaisir de vie dans le quartier**. Il faut donner aux habitants envie de s'établir durablement et avec bien-être dans le quartier.

En conséquence, nous proposons de travailler avec les élus et les services trois axes de progrès :

Proposition 18 : Etoffer une offre de santé, avec des professionnels de proximité et assurant une continuité du parcours de soins

Dans les deux secteurs de notre quartier, la demande récurrente des habitants – et même à Grenoble en général et en France – est de disposer en proximité de professionnels de santé : docteur, infirmier, kiné, dentiste, soins à domicile, ophtalmos, audiésistes,... D'une manière générale, au niveau santé, le quartier présente des caractéristiques proches de celles de Grenoble avec une prééminence de pathologies psychiatriques, métaboliques et cardiaques. Les caractéristiques de la population : 16 % environ à plus de 60 ans et 21% environ à moins de 17 ans (données INSEE 2016/**A réactualiser en 2025**). En 2016 : 86,1 % de la population du quartier Jean-Macé déclarait un médecin traitant. Un médecin était présent rue Arago et

constituait le médecin traitant de bon nombre d'habitants. Ce médecin est parti en retraite et non remplacé...

La ville pourrait agir, en lien avec l'ARS et les institutions de santé publique (Sécu, Alloc,...):

- en favorisant la création d'un **Centre de santé**, tel que cela est porté par l'UQ St-Bruno, avec possiblement une implantation ou une antenne délocalisée dans notre quartier ?
- ou par la mise à disposition de locaux à des conditions financières avantageuses, pour créer une **Maison de santé** pluri-professionnelles (MSP) ?
- ou encore en suscitant la création d'un pôle SOS médecins ?
- ou enfin en étoffant l'offre de santé et en la réunissant autour de la pharmacie de la place Huillier ?

L'Union de quartier appuie le projet porté par la pharmacie de la place Huillier pour créer une Maison de santé pluri-professionnelles (MSP) :

L'acquisition par Mr Brunet, pharmacien de l'emplacement commercial du clos des fleurs (surface de 777 m²), a permis dans un premier temps à celui-ci d'ouvrir une pharmacie au 4 rue du Villard de Lans (Place Huillier) sur une surface de 200 m². Le surplus de surface est de fait disponible pour installer une maison médicale.

Les besoins peuvent se définir comme suit :

- L'utilité d'une maison médicale installée sur la totalité du surplus ne se justifie pas pour le moment pour eux raisons : (1°) difficultés rencontrées pour recruter les médecins, et (2°) l'intérêt des patients pour bénéficier d'un suivi par un médecin référent qui pour le moment fait défaut sur le quartier.
- 2 médecins généralistes, 1 ou 2 pédiatres, un cabinet d'infirmier, 1 psychiatre ou psychologue, et des spécialistes : 1 endocrinologue, ou/et un cardiologue ou/et gynécologue.
- Le recrutement portera, dans l'intérêt du patient, sur la présence de médecin traitant assurant un **suivi médical**. La solution du type « SOS Médecins » est en soi très utile pour des urgences (et éviter la saturation de l'accueil au CHUGA), mais ne répond pas aux besoins d'un parcours de soins suivis.

L'opportunité suggérée par la pharmacie de la place Huillier est à saisir par la mairie et appuyer au maximum de ses moyens. **Le besoin serait aussi à décliner pour le secteur Cambridge.**

Proposition 19 : Créer un atelier-bois dans le quartier (salle d'activités manuelles polyvalentes)

Suite à un sondage dans le quartier - **50 réponses positives** à la proposition de création d'un atelier bois dans le quartier - et à la saturation des ateliers bois existants, un groupe d'habitants du quartier s'est constitué en vue de porter la création d'un nouvel atelier bois au sein de l'EVS tout récemment ouvert dans le quartier Grenoble-Confluence (Presqu'île et Jean Macé).

Notre objectif, en tant qu'Union de quartier, est de **créer du lien social** entre les habitants au sein du quartier, quel que soit leur âge, leur genre, leur situation professionnelle ou familiale... Cela fait trop gravement défaut actuellement, et la création de cet atelier sera un « prétexte » pour satisfaire, ou au moins contribuer, à cet objectif.

Notre principale demande auprès de la mairie porte sur la fourniture d'un local communal. **Pour l'Union de quartier, le local idéal serait au rez-de-chaussée d'un des bâtiments de l'ancienne école Jean Macé :**

- En effet, il y a la proximité avec l'EVS nouvellement créé ;
- La cour bitumée et l'entrée charretière permettent un accès aisé des véhicules (livraison de bois) ;

Le volume (grande hauteur de plafond) et l'éclairage naturel des salles de cette ancienne école (construite dans les années 1925, avec les belles normes sanitaires de l'époque, pour les Habitations Bon Marché de la cité Jean Macé qui était voisine, et reconstruite début 2000) en font un lieu parfaitement idéal pour l'atelier-bois et autres activités manuelles et créatrices visées.

Notre souhait est aussi de favoriser d'autres activités manuelles ou créatrices autour de l'atelier-bois : poterie ou céramique ; travail du cuir ; vannerie ; couture ; etc. Le local choisi pourrait ainsi être polyvalent et permettre l'exercice, en auto-gestion avec EVS et UQ, d'autres activités pratiques ou artistiques par les habitant(e)s et les salarié(e)s des entreprises ou établissements locaux.

⇒ Pour aller plus loin : lire la note-projet « créer un atelier-bois dans le Quartier Grenoble-Confluence ».

Rez-de-chaussée de l'ancienne école Jean Macé, côté rue Tarze : lieu idéal pour créer un atelier-bois et autres activités manuelles artisanales



Exemple de l'atelier-bois de la MJC Parmentier

Proposition 20 : Créer une animation scientifique avec une association culturelle dédiée

Quelle offre d'animation scientifique « grand public » (conférences, cinéma, café-sciences,...) pourrait proposer *CEA-CNRS-Schneider-Verkor etc.* aux habitants de Grenoble-confluence, et à la ville ? En lien étroit avec EVS. L'Union de quartier souhaite encourager les acteurs scientifiques à participer pas à une entreprise de vulgarisation et promotion de l'actualité scientifique. **Une association culturelle scientifique** serait à créer avec GIANT dans ce but. Lien aussi avec la proposition 15.

* * *

Documents de référence :

- Union de quartier Arago – Jean Macé - Martyrs, 2006. Un quartier de ville : Jean Macé Les Abattoirs. Mémoire pour demain. Livre 128 p., prix 15 €. ISBN / 2-9523350-1-X. En vente auprès de l'UQ.

Disponibles en téléchargement sur le site Internet UQ Grenoble-Confluence (www.grenoble-confluence.fr) :

- Union de quartier Arago – Jean Macé-Martyrs, 2018. Avis sur le PDU. Document dactylographié, 5 p., en date du 17 octobre 2018.
- Union de quartier Grenoble Confluence, 2019. Avis de l'UQ sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Document dactylographié, 16 p.
- Union de quartier Grenoble Confluence, 2019. Avis de l'UQ dans le cadre de la concertation sur le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Document dactylographié, 6 p. En date du 6 octobre 2018.
- INNOVIA et Ville de Grenoble, 2024. Synthèse des échanges « Rendez-vous du chantier » Presqu'île. Document dactylographié, 12 p. – Réunion publique du 3 octobre 2024.
- Projet de création d'un Atelier BOIS associatif dans l'Espace de Vie Sociale (EVS) du quartier Grenoble - Confluence (Presqu'île et Jean Macé), 2024. Note 4 p.

Autres documents consultés :

- La fabrique d'un quartier à la presqu'île de Grenoble : usages et représentations des habitant.e.s, Elena Szymonski (2022)
- Analyse des besoins sociaux 2018-2019 - CCAS Grenoble
- Observatoire locaux ARS 381850102 (avril 2019)
- Portrait socio-sanitaire de l'Iris : Jean Mace - Portait réalisé par l'ORS Rhône-Alpes (2016)

* * *